

Visite de la station

Le 26 juin, le Conseil a parcouru tout le secteur Crans/Chermignon afin de dresser un bilan au niveau de l'entretien de notre station. Pour ce qui est de son domaine, la collectivité fait de gros efforts pour garantir la propreté des espaces publics et leur embellissement. Elle doit régulièrement remplacer le mobilier urbain abîmé volontairement ou non. Par contre, force est de constater qu'elle n'a pas grand pouvoir sur le domaine privé.

Règlement du cimetière

La gestion du cimetière est une tâche délicate pour l'administration communale, car elle touche à un domaine sensible pour toutes les familles. Néanmoins, le règlement du cimetière de 2004 fixe un certain nombre de règles très précises. L'une notamment précise que tout enfouissement d'urnes dans des tombes familiales doit être soumis à l'administration communale. Par ailleurs, cette pratique ne prolonge pas la durée de la concession.

Fermeture de la rue centrale à Crans

Cette fermeture du portée limitée est faite à titre d'essai. L'inscrire dans la durée aurait comme conséquence de dévier le trafic sur la route des Xirès et celle de Centre scolaire. Il faut cependant constater que ces deux axes sont mal dimensionnés pour accueillir le trafic de transit. D'autant que d'importants chantiers augmentent encore les nuisances dans ce secteur.

Commission de réhabilitation du village de Chermignon-d'en-haut

Cette commission travaille à un rythme soutenu. Elle vient déposer un premier projet concernant le parking au centre du village. La question du coût se pose dès lors pour le Conseil et il s'agit quand même de voir ce qui est raisonnable pour un village de 600 habitants. D'autres variantes sont donc à étudier.

Travaux au centre de Crans : Ils seront entrepris cet automne.

La chaussée sera rehaussée à la hauteur des trottoirs. Trois places de taxis seront prévues du côté droit de la chaussée et les places actuelles seront donc supprimées en faveur des piétons. Pour l'ensemble de la rue, il y aura deux places de parc en moins. A noter que ces travaux seront d'une importance bien moindre que ceux qui ont été entrepris à la route du Prado. A l'avenir, le Conseil devra se préoccuper de la zone s'étendant entre la Marquise et le Piazza. La place de la chapelle mérite une réhabilitation compétente, car son entretien devient du plus en plus onéreux, pour un résultat mitigé.

Ecole et crèche-garderie à Chermignon-d'en-bas

Les travaux de terrassement avancent à grande vitesse et la construction devrait démarrer prochainement. Les mandats de gros œuvres ont d'ores et déjà été attribués. Concernant l'organisation de la crèche-garderie, une commission intercommunale s'est mise au travail afin de mettre en place toute la partie administrative de la future infrastructure dédiée à l'accueil extrascolaire des enfants et écoliers de notre région. Elle est placée sous la présidence de Mme Jacqueline Gammaldi, municipale à Montana.

Jean-Claude Savoy
Conseiller